

# LVA hebdo

INFORMATIONS MUNICIPALES



"Le plus grand obstacle à la vie est l'attente qui espère demain et néglige aujourd'hui."

Sénèque



## Le chiffre

843

pièces de verre utilisées pour la création du vitrail du Palais des Seniors

► 4 La phase 2 du déconfinement remise en cause ?



► 6 Sommet européen pour le hand amandinois

► 5

# La ville revêt ses habits de lumière

## Actus...

## Plus de 2 000 euros déjà récoltés pour Saorge

Aux lendemains de la tempête Alex, la Ville de Saint-Amand-les-Eaux s'est mobilisée en faveur des sinistrés en lançant une opération de solidarité.

Le sort du petit village de Saorge l'avait particulièrement émue. À flanc de montagne, la commune s'était retrouvée comme coupée du monde, les routes permettant d'y accéder ayant été détruites.

Grâce à la générosité de particuliers et d'associations, 2 138 euros ont déjà été récoltés. Cette aide sera précieuse à Saorge.

Vous pouvez continuer de déposer vos dons, en chèque ou en espèces, dans les urnes disposées à l'accueil de la mairie et du CCAS. Pour tout don par chèque, un reçu vous sera délivré, vous permettant de bénéficier d'une réduction fiscale.

## La Ville rend hommage à Valéry Giscard d'Estaing

Le troisième Président de la V<sup>e</sup> République s'est éteint mercredi 2 décembre à l'âge de 94 ans.

La Ville de Saint-Amand-les-Eaux s'est associée à l'hommage national qui lui a été rendu en accrochant des drapeaux en berne au fronton de la mairie.

Un registre a également été ouvert à l'accueil de la mairie : il est à la disposition de celles et ceux qui souhaitent exprimer leurs condoléances à la famille.



### Solidarité

## Des boîtes de Noël pour les sans-abris

Les enfants de l'école Bracke-Desrousseaux se sont glissés dans la peau des lutins de Père Noël à l'occasion d'un projet de solidarité : ils ont confectionné eux-mêmes des paquets emplies de cadeaux à l'intention des sans-abris.

Pour ce faire, ils ont usé d'inventivité en réutilisant des boîtes à chaussures. Chacune d'elles, soigneusement décorée en classe, comporte quelque chose de chaud (une écharpe, des chaussettes, un bonnet...), quelque chose de bon (des bonbons, des chocolats, des biscuits...), un produit de beauté ou d'hygiène, un loisir (un livre, un jeu) et un mot gentil rédigé avec l'aide des enseignants.

Une centaine de boîtes de Noël ont ainsi été remises aux associations. Toutes les classes ont participé au projet. Bravo à tous et particulièrement à Madame Thomas, à l'initiative du projet, et à sa classe de CE2.



## 300 chèques festifs distribués à domicile

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a réalisé sa tournée auprès des bénéficiaires du RSA Socle.

300 foyers ont bénéficié d'un chèque festif de 35 euros. 620 places de cinéma valables jusqu'en novembre 2021 et 400 chocolats ont également été distribués.

## Conseil municipal JEUDI 17 DÉC.

Les conseillers municipaux inaugureront le Palais des Seniors puisque c'est en son sein que se tiendra le prochain conseil municipal. La séance se tiendra sans public, crise sanitaire oblige.

► Pour vous permettre de suivre les échanges, le conseil municipal sera retransmis en direct. Connectez-vous à partir de 18h30 sur [www.saint-amand-les-eaux.fr](http://www.saint-amand-les-eaux.fr) ou sur [www.facebook.com/mairie.saint.amand.les.eaux](https://www.facebook.com/mairie.saint.amand.les.eaux)

## Guerre d'Algérie : 30 000 disparus dont 5 Amandinois

Ils s'appelaient André, Jacques, Émile, Gustave et Daniel. Ils ont traversé la Méditerranée pour prendre part à la guerre d'Algérie. Aucun n'a revu, de son vivant, sa ville d'attache : Saint-Amand-les-Eaux. Samedi 5 décembre, à l'occasion de la journée d'hommage national aux 30 000 disparus de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, une pensée particulière a été nourrie à leur égard au Jardin de la Mémoire par les élus et les associations d'anciens combattants.



## Économie

# La ville se dote d'un Office du Commerce pour booster son attractivité

Sans doute avez-vous remarqué une nouvelle vitrine sur la Grand'place, au croisement des rues d'Orchies, Thiers et de Tournai. Il s'agit de l'Office du Commerce. Son ouverture marque un nouveau point d'étape dans l'avancée du projet de revitalisation du cœur de ville qui insufflera du dynamisme dans tous les quartiers.



Pour renforcer son attractivité, la commune compte s'appuyer sur trois principaux piliers :

- ▶ un patrimoine valorisé ;
- ▶ des moyens de transport pour tous ;
- ▶ une vie commerciale dynamique.

Les travaux menés ces dernières années dans le cœur de ville visent à remplir ces deux premiers critères. En effet, la création d'une piste cyclable, l'installation d'arceaux pour les vélos et le lancement de l'Amandi'Tour ont contribué au renforcement de l'accessibilité. Quid du troisième objectif ? La réflexion a été engagée de longue date.

## Une suite logique au projet de revalorisation du centre-ville

La création de l'Office du Commerce a été programmée bien avant le lancement du chantier de rénovation de la Grand'place. En effet, l'idée

avait été exposée une 1<sup>re</sup> fois lors du conseil municipal de novembre 2015. Lorsque tractopelles et marteaux-piqueurs ont investi le centre-ville, des contacts avaient été noués. La municipalité était notamment venue en aide aux commerçants mis en difficultés par les travaux via une commission d'indemnisation. Au total, 18 commerçants ont bénéficié d'une indemnisation pour un total de 326 926 euros.

## Un interlocuteur privilégié à l'écoute des problématiques de chacun

Aujourd'hui, le chantier est pratiquement terminé. L'ouverture officielle de l'Office du Commerce traduit la volonté de la Ville d'instaurer une véritable dynamique commerciale et ce, dans l'ensemble des quartiers. La structure fera office de « guichet unique pour toutes les problématiques rencontrées par les commerçants, qu'ils soient déjà implantés ou porteurs de projets » explique Delphine Lefebvre, managère du centre-ville. Cette dernière se rend régulièrement sur le terrain et travaille notamment avec le chargé de mission Dominique Masson, la conseillère municipale en charge de l'animation commerciale, Pascale Teite et l'adjoint au maire, Jean-Marc Mondino.

## Un soutien en cette période de crise sanitaire

Recueillir les besoins et les attentes des commerçants, les orienter, les accompagner, leur proposer des solutions adaptées...

L'Office du Commerce a d'autant plus un rôle à jouer qu'à l'heure actuelle, les commerces de proximité subissent de plein fouet les effets des confinements.

Dernièrement, en plus d'aider chacun à y voir clair vis-à-vis des aides allouées par La Porte du Hainaut (qui a la compétence « Commerce »), la Région ou l'État, l'Office de Commerce a mis un nouvel outil à disposition des commerçants : l'application AmandiShop'. D'autres initiatives à plus long terme sont dans les cartons.

« Nous souhaitons travailler sur la cohésion, créer une véritable dynamique et y intégrer l'ensemble des commerçants. »

À titre d'exemple, un calendrier d'animations commerciales pourrait être créé en lien avec le service Événementiel de la Ville. À suivre... ◀

▶ Office du Commerce, 5 Grand'place. Contact au 06 30 79 26 94 du lundi au jeudi, 8h30-12h/13h30-17h30 et le vendredi, 8h-13h ou sur [commerce@saint-amand-les-eaux.fr](mailto:commerce@saint-amand-les-eaux.fr)

## Amandishop', l'appli qui recense l'actualité de vos commerces de proximité

L'ouverture de l'Office du Commerce s'est accompagnée du lancement d'un outil de communication innovant : l'application AmandiShop'.

Disponible sur Android et sur iOS, celle-ci permet aux habitants comme aux touristes de localiser les échoppes ouvertes à proximité et de consulter leurs actualités.

« L'application donnera l'occasion aux commerçants d'être visibles sur le net, même si leur ambition première n'est pas de se lancer dans le commerce en ligne » explique l'Office du Commerce.

La majorité des commerçants ont montré un intérêt pour cet outil. En l'espace d'une semaine, une vingtaine se sont répertoriés sur la plateforme. D'autres engageront la démarche prochainement.

## En un chiffre...

**175** commerçants dans la ville  
(banques et assurances comprises)



COVID-19

# La phase 2 du déconfinement remise en cause ?

**De nouvelles mesures pourraient entrer en application à partir du mardi 15 décembre à une condition : que nous atteignons la barre des 5 000 contaminations par jour. Pour le moment, nous sommes loin du compte. En conséquence, cet allègement pourrait être remis en cause.**

Le Président de la République l'a souligné lors de son allocution du 24 novembre : la deuxième phase du déconfinement ne pourra être lancée le 15 décembre que si les objectifs sanitaires sont atteints. Où en est-on à quelques jours de l'échéance ?

Le palier des 5 000 contaminations quotidiennes semble encore loin. En effet, depuis début décembre, nous oscillons généralement entre 13 000 et 11 000 nouveaux cas positifs détectés chaque jour selon les chiffres communiqués par le Gouvernement.

Deuxième objectif sanitaire fixé : atteindre les 2 500 à 3 000 personnes en réanimation. Sur ce point, les chiffres témoignent d'une amélioration. Ainsi, au 7 décembre, 3 198 patients atteints de la COVID-19 étaient en réanimation, en soins intensifs ou en unité de surveillance continue contre 3 777 au 28 novembre.

## L'attestation sera-t-elle maintenue ou y aura-t-il un couvre-feu ?

Au regard de la situation, il se pourrait que la phase 2 du déconfinement soit adaptée.

### La médiathèque vous accueille en toute sécurité

La médiathèque de Saint-Amand-les-Eaux vous accueille dans le respect des gestes barrières du mardi au samedi, de 14h à 18h. Le port du masque est obligatoire dès 6 ans.

Le Gouvernement prévoyait notamment d'autoriser les déplacements. Un couvre-feu aurait toutefois été instauré la nuit, de 21h à 6h. Qu'en sera-t-il finalement ? La question se pose, notamment pour les fêtes de fin d'année.

## Les lieux culturels pourront-ils accueillir du public ?

Si les indicateurs sont au vert, les salles de cinéma, les théâtres et les musées pourraient rouvrir, moyennant la mise en place d'un protocole sanitaire strict.

## Quid des activités extra-scolaires en intérieur ?

Depuis le 28 novembre dernier, les clubs sportifs peuvent de nouveau accueillir les mineurs à la condition de proposer des activités de plein air uniquement. Il avait été annoncé qu'au 15 décembre, l'ensemble des activités extra-scolaires, qu'elles soient sportives, culturelles ou récréatives, pourraient reprendre, à l'extérieur comme en intérieur, si les objectifs sanitaires étaient atteints.

## Et les adultes ?

Comme le précise le Ministère des Sports, la pratique d'une activité sportive est actuellement possible «dans les équipements de plein air (stade, golf, court de tennis, centres équestres, terrains extérieurs...) de manière individuelle ou encadrée par un club ou une association dans le respect de protocoles sanitaires renfor-

cés.» L'activité doit toutefois être réalisée dans un périmètre de 20 kilomètres autour de votre domicile et dans un laps de temps qui n'excède pas les trois heures quotidiennes.

Ces limites pourraient être abrogées à partir du 15 décembre. Pour les sports collectifs et les sports en salle, le Gouvernement n'envisage la reprise qu'à partir du 20 janvier.

## Les commerces resteront ouverts

Le Gouvernement a autorisé la réouverture des commerces à partir du samedi 28 novembre. Les services à domicile sont également possibles. Seuls les bars et les restaurants devront attendre à minima le 20 janvier pour accueillir de nouveau du public. ◀

▶ Un Conseil des ministres s'est tenu mercredi 9 décembre au sujet des modalités de la phase 2 du déconfinement. Celles-ci seront rendues publiques jeudi 10 décembre à l'occasion d'une conférence de presse, donnée par Jean Castex.

### À savoir

Plus que quelques jours pour procéder à l'inscription de votre enfant aux accueils de loisirs pour les vacances de Noël !

Rendez-vous sur le Portail Famille ([portailfamille.saint-amand-les-eaux.fr](http://portailfamille.saint-amand-les-eaux.fr)) avant ce lundi 14 décembre ou prenez rendez-vous au plus vite auprès du service Régie en appelant au 03 27 22 48 77.

Noël

# La ville revêt ses habits de lumière

...au Moulin Blanc

dans le Centre-ville

Vendredi 4 décembre, les décorations lumineuses installées aux quatre coins de la cité thermale ont scintillé pour la première fois. Les Amandinois, émerveillés, en ont immédiatement profité pour prendre quelques photos-souvenirs. Ces installations illumineront tout votre mois de décembre !

à l'Elnon...

et à La Croisette

et au Moulin des Loups

À savoir

**Deux concerts de carillon par semaine retransmis, en direct, sur Facebook**

Vous avez été potentiellement plus de 6 000 à écouter le carillon voire à l'accompagner de votre voix à l'occasion du premier concert de décembre. Nous vous donnons de nouveau rendez-vous à 12h :

- ▶ Vendredi 11 décembre avec Charles Dairay ;
- ▶ Mardi 15 décembre avec Nathalie Busson ;
- ▶ Vendredi 18 décembre avec Charles Dairay ;
- ▶ Mardi 22 décembre avec Sylvain Bourghelle ;
- ▶ Vendredi 25 décembre avec Marie Jaulin.

▶ [www.facebook.com/mairie.saint.amand.les.eaux](http://www.facebook.com/mairie.saint.amand.les.eaux)

## Handball

# Sommet européen pour le Hand amandinois Marketa sur les parquets danois

Le vent d'est est bien frais sur la presqu'île danoise pour l'ouverture des championnats d'Europe de handball féminin. Les sapins vibrent sous la bise. Les seize équipes sélectionnées jouent sur deux sites, à Kolding et à Herning, deux petites villes distantes de 80 kilomètres. Qu'importe la météo ! Qu'importent les conditions sanitaires, la vie en bulle, sans pouvoir quitter l'hôtel, c'est la joie au coeur que Joanna Woloszyk (N° 19, arrière-gauche) et Markéta Hurychova (N°22, arrière-droite), toutes deux membres de l'équipe phare du Saint-Amand Handball Club, ont entamé la compétition européenne. Nos deux handballeuses ont été sélectionnées par leurs fédérations pour intégrer l'équipe nationale. Markéta, arrière droite qui a suivi deux stages nationaux, a rejoint l'équipe tchèque dont elle a déjà été titulaire. Scénario un peu différent pour Joanna qui a été informée de sa sélection voici une dizaine de jours après la blessure d'une titulaire de l'équipe polonaise. Les deux Amandinoises ont rejoint le Danemark pour les premiers entraînements et les matches du tour préliminaire\* d'un tournoi dont la finale est prévue pour le 20 décembre. Las, pour Joanna le séjour danois aura été de courte durée puisque le sélectionneur ne l'a pas retenue pour le dernier match de poule. Elle est rentrée au pays.

## « Une belle vitrine pour le club »

La présidente du SAH, Sophie Palisse avoue sa fierté de ces sélections. « Avoir des joueuses qui s'expriment ainsi au niveau international représente une belle vitrine pour le club. Déjà, Markéta s'est distinguée durant le match contre la Suède, cela nous fait honneur. La compétition est très relevée et se déroule dans un contexte particulier. L'expérience n'en sera que plus enrichissante ! »

Joanna qui participait à son troisième euro nous avouait « C'est une compétition difficile,



avec des équipes redoutables en attaque. La Pologne a joué contre la Norvège qui a déjà remporté sept fois le titre. Jouer à un haut niveau, c'est toujours important et c'est une fierté d'avoir intégré l'équipe de mon pays ».

Markéta participe à son premier Euro. « Je n'ai pas été trop surprise d'être sélectionnée car il y a eu deux défections et c'était dans la logique. Nous venons de jouer contre la Russie ; nous n'étions pas favorites mais le match nous a offert quelques belles surprises. Nous avons même pensé pouvoir l'emporter. C'était jouable mais nous avons manqué de peu la victoire, à trois points. J'étais contente de notre prestation. Nous jouons dans une grande salle qui est quasiment vide. D'un côté, ça enlève un

peu de stress mais de l'autre, cela donne une ambiance très particulière.

La vie ici est rythmée par les entraînements et les séances de motivation, nous vivons isolées dans notre bulle nationale mais je suis toujours en relation avec Joanna. Nous sommes contentes d'être là, de représenter nos deux pays et de représenter le club de Saint-Amand. Nous serons très heureuses de partager cette expérience avec tout le club. »

\*Le tour préliminaire s'est achevé lundi dernier avec Pologne-Allemagne et Tchéquie-Espagne



## Basket

## En avant pour la Coupe de France et l'Eurocup !

Ce mercredi, nos basketteuses ont affronté Lattes Montpellier à l'occasion des huitièmes de finale de la Coupe de France. À l'heure où nous mettons sous presse, le match n'a pas encore été disputé. Pour connaître les résultats, rendez-vous sur le site internet du club !

Mercredi 16 décembre, les Green Girls joueront leur premier match de l'Eurocup contre BC Winterthur (Suisse). Elles enchaîneront samedi 19 décembre avec un match contre Lyon, joué dans le cadre du championnat de Ligue Féminine de Basket.

► Les matchs sont retransmis en direct. Pour les suivre, rendez-vous sur <http://www.basketlfb.com>. Et pour suivre l'actualité de vos Green Girls, connectez-vous sur [www.facebook.com/amand.hainaut](http://www.facebook.com/amand.hainaut) et sur [www.saintamandhainautbasket.fr](http://www.saintamandhainautbasket.fr)



# ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

*En application du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire*

Je soussigné(e),

Mme/M. : .....

Né(e) le : ....., à : .....

Demeurant : .....

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par le décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire :

Note : les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

1. Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou un établissement d'enseignement ou de formation ; déplacements professionnels ne pouvant être différés ; déplacements pour un concours ou un examen.

Note : à utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.

2. Déplacements pour se rendre dans un établissement culturel autorisé ou un lieu de culte ; déplacements pour effectuer des achats de biens, pour des services dont la fourniture est autorisée, pour les retraits de commandes et les livraisons à domicile.
3. Consultations, examens et soins ne pouvant être assurés à distance et l'achat de médicaments.
4. Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires ou la garde d'enfants.
5. Déplacements des personnes en situation de handicap et leur accompagnant.
6. Déplacements en plein air ou vers un lieu de plein air, sans changement du lieu de résidence, dans la limite de trois heures quotidiennes et dans un rayon maximal de vingt kilomètres autour du domicile, liés soit à l'activité physique ou aux loisirs individuels, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
7. Convocations judiciaires ou administratives et déplacements pour se rendre dans un service public.
8. Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.
9. Déplacements pour chercher les enfants à l'école et à l'occasion de leurs activités périscolaires.

Fait à : .....

Le : ....., à : .....

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

Pour lutter contre  
l'épidémie,  
téléchargez



#Tous  
AntiCovid

## Environnement

## Des espèces rares observées sur notre territoire

## Opération

Planter local ?  
Rien de plus facile !

L'opération «Plantons le décor» vous donne l'occasion d'enrichir votre jardin en y plantant un arbre ou un arbuste d'essence régionale (aulne, bouleau, châtaignier, chêne, saule, buis...) ainsi que des graines et des bulbes de variétés légumières locales (carottes, flageolets, laitues, navets, poireaux, ails, échalotes...). Ces variétés sont parfaitement adaptées aux sols et à au climat des Hauts-de-France !

- ▶ Pour commander, rendez-vous avant le 21 janvier sur [www.pnr-scarpe-escaut.fr](http://www.pnr-scarpe-escaut.fr) (rubrique «Actualités»). Vous pourrez consulter la brochure et prendre connaissance de la marche à suivre. Le retrait des plants, des graines et des bulbes devrait avoir lieu courant février.



Le saviez-vous ? Saint-Amand-les-Eaux accueille la plus grande colonie, au nord de Paris, d'une espèce rare de chauves-souris : le Murin à oreille échancrées. Pas moins de 462 individus ont été recensés à proximité des thermes.

Parce qu'il abrite une riche biodiversité, le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut (dont la cité thermale fait partie) a intégré le réseau Natura 2000 il y a environ deux décennies. Grâce à ce dispositif, des aides de l'État et de l'Europe peuvent notamment être mobilisées pour mener des actions de préservation des espèces.

Mais pour protéger la faune et la flore, encore faut-il

bien les connaître. Des suivis scientifiques sont régulièrement menés ce qui permet, entre autres, de constater que des espèces animales continuent de prospérer sur le territoire, comme le Triton crêté (amphibien) ou la Leucorrhine à gros thorax (libellule). De plus, le répertoire s'enrichit. Ont été inventoriées ces dernières années : trois espèces de poissons (la Loche de rivière, la Bouvière et la Loche d'Étang), trois de chauve-souris (le Murin à oreilles échancrées, le Grand Murin et le Murin de Bechstein) et une de libellule. Et c'est à Saint-Amand-les-Eaux, encore une fois, que cette dernière a été observée. «L'Agrion de Mercure est une libellule bleue et noire rare en région et qui peut faire l'objet d'actions de préservation dans le cadre de Natura 2000» explique Valériane Leman, chargée d'études Natura 2000 pour le PNR. «Elle a été observée pour la première fois en 2015 dans le quartier de la Croisette, près du cours d'eau Le Cuyet.» Source d'apprentissages, la nature n'a pas fini de nous émerveiller...

## À savoir

Le réseau Natura 2000 regroupe les sites naturels européens, terrestres et marins «identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales et de leurs habitats.»

▶ UNE ASSO  
QUI EMBALLE NOËL  
JUSQU'AU 12 DÉC.

Envelopper son cadeau soi-même ? Sûrement pas. Les bénévoles de l'association « Derrière ce sourire - syndrome d'Angelman » vous emballent avec magie vos cadeaux de Noël.

- ▶ Retrouvez-les derrière un stand installé dans la galerie marchande de Leclerc. Vous donnez ce que vous voulez.

▶ SOYEZ VISIBLE  
EN VÉLO

En décembre, il fait sombre très tôt. En ville, l'éclairage public suffit à être vu. Mais en dehors de la ville, les automobilistes ont tendance à oublier qu'ils peuvent croiser des cyclistes. Alors pour votre sécurité, soyez éclairés ! Un phare avant et un phare arrière, des réflecteurs visibles latéralement (fixés sur les rayons) et des réflecteurs de pédales.

- ▶ Depuis le 30 juillet 2008, un décret a rendu le port d'un gilet rétro réfléchissant obligatoire à vélo, de nuit, hors agglomération.

▶ SANTÉ BIEN-ÊTRE  
DES LÉGUMES  
LACTOFERMENTÉS

Pour changer des conserves, vous pouvez tenter les légumes lactofermentés. Carottes, betteraves, navets... Tous les légumes d'hiver se prêtent à merveille à cette pratique. (ancienne technique de conservation des aliments)

- ▶ Bienfait : Renforcement du système immunitaire

## ▶ LE SAVIEZ-VOUS ?

La lactofermentation est un procédé de conservation des aliments qui consiste à laisser macérer les aliments en l'absence d'oxygène.

Cette macération va permettre la prolifération des bactéries lactiques, qui sont des bactéries très bénéfiques pour votre organisme. (Aucun lien avec le lait.) Pour cela, les légumes sont baignés dans de l'eau salé, ce qui va les empêcher d'être en contact avec l'air.

- ▶ Ça change quoi? Ce qui est sûr c'est que la fermentation modifie la saveur des aliments, elle opère souvent comme un exhausteur de goût.

## ▶ COLLECTE DÉCHETS

- ▶ MER. 23 DÉC. (déchets ménagers)
- ▶ MER. 30 DÉC. (avec sacs jaunes et bac à verre)

## ▶ DÉCHÈTERIE

Du lun. au sam. de 9h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h, le dimanche de 9h à 12h. Fermeture le jeudi et jours fériés.

## ▶ NUMÉROS UTILES

- ▶ Médecin de garde 03 20 33 20 33
- ▶ Smir 0800 81 13 92
- ▶ Mairie 03 27 22 48 00
- ▶ CCAS 03 27 09 08 40

## Restez en contact :

Recevez gratuitement notre LVAnews



Journal municipal réalisé par le Service Communication, 69 Grand'Place, 59230 Saint-Amand-les-Eaux, 03 27 22 49 70, [lavieamandinoise@saint-amand-les-eaux.fr](mailto:lavieamandinoise@saint-amand-les-eaux.fr)

Impression : Imprimerie Gantier

**Naissances** 25 NOV. KAIB Younes.  
29 NOV. POLLENNE WILLOCQ Tanaël.

**Décès** HUE CAUDOUX Renée (93 ans).  
GRUDZIEN COPPIN Jeanine (80 ans). DUREZ  
Philippe (58 ans). TANAS Laurent (59 ans).

**Menu LUN. 14 DÉC.** Betteraves vinaigrette, hachis parmentier de bœuf, salade verte, carré frais, banane. **Repas BIO**

**MAR. 15 DÉC.** Salade coleslaw, couscous boulettes d'agneau, légumes, semoule, yaourt sucré, biscuit sec.

**MER. 16 DÉC.** Salade d'endives aux noix, galette de lentilles, tortis, gruyère râpé, compote de fruits.

**JEU. 17 DÉC.** Velouté aux asperges, bouchée festive de poulet, gratin dauphinois, petits pois, buchette glacée Père Noël en chocolat. **Repas de Noël**

**VEN. 18 DÉC.** Carottes râpées ciboulette, poisson meunière, sauce beurre blanc, pommes de terre persillées, édam, cocktail de fruits.